

FICHE DE POSTE : « Chargé de mission Gestion des milieux aquatiques (H/F) »



1. IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Chargé de mission Gestion des milieux aquatiques (H/F)
Catégorie, filière, corps	Catégorie A, filière technique, ingénieur territorial.
Direction	Direction de l'environnement de l'eau et du climat
Finalité du poste	<p>Le chargé de mission a la charge d'une activité, avec un haut degré d'autonomie et dans une logique partenariale, sur son périmètre d'expertise au sein d'un Service ou d'une Direction.</p> <p>Il participe à la définition et joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre des politiques de la Métropole. Il collecte et organise le traitement des informations émises par la Métropole ou adressées à elle sur son domaine d'expertise. Il intervient sur l'instruction des dossiers, l'application et le respect des procédures relatives à son domaine d'expertise.</p> <p>Il met en place et réalise les différentes actions nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés sur son activité, y compris en mode-projet.</p> <p>Il participe à l'animation d'un réseau d'experts locaux impliqués sur ses thématiques de travail.</p>
Numéro du poste	MGP121 CM052

2. POSITION ORGANISATIONNELLE

Position dans la structure (lieu, hiérarchie, direction, service)	<p>N+1 : Mme Claire BEYELER, Chef de service GEMAPI- Eau N+2 : M. Nicolas ROLLAND, Directeur, Direction de l'Environnement, de l'Eau et du Climat</p> <p>Descriptif de la direction : La Direction compte 29 agents (22 ETP) organisés en deux services. Le service Gemapi (11 agents, 5,3 ETP), essentiellement des cadres, porte la politique de prévention des inondations par l'élaboration du système d'endiguement et la gestion d'ouvrages de protection et par la maîtrise d'ouvrage ou le financement d'une quinzaine d'opérations de gestion des milieux aquatiques (restauration de rivières et cours d'eau).</p> <p>Equipe gérée par le titulaire du poste : N/A</p>
---	--

3. COMPÉTENCES CLÉS TECHNIQUES ET RELATIONNELLES

- ✓ Expertise et veille sur ses domaines d'activités positionné sur l'une des compétences de la Métropole.
- ✓ Engagement, rigueur et réactivité, sens de l'anticipation et de la priorisation.
- ✓ Connaissance du cadre réglementaire, des activités, fonctionnements et processus des collectivités territoriales et du cadre spécifique d'intervention de la Métropole.
- ✓ Écoute active, intelligence des situations et influence : capacité à travailler en partenariat.
- ✓ Sens de l'innovation et de la proactivité.
- ✓ Capacité à prendre des initiatives et à rendre compte.
- ✓ Capacité rédactionnelle, esprit de synthèse dans le traitement des informations issues de sources multiples.

4. ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE

a) Expertise technique, production, gestion et traitement de l'information.	<ul style="list-style-type: none">- Maîtriser son expertise technique, dans son domaine de compétences, pour contribuer aux prestations fonctionnelles ou opérationnelles de la Métropole.- Assurer la veille (législation, bonnes pratiques externes) sur son domaine de compétences.- Interagir et coopérer avec ses homologues, son équipe et les partenaires de la Métropole en apportant son expertise.- Assurer, sur ses domaines de compétences, la bonne exécution des actes et livrables avec un bon niveau d'autonomie.- Garantir la continuité des processus sur lesquels il intervient.- Participer aux projets internes et/ou externes de la Métropole sur ses thématiques d'expertise.
b) Coordination de l'activité et du champ d'intervention.	<ul style="list-style-type: none">- Piloter et assurer l'animation et le reporting des politiques, dossiers, outils, dispositifs et processus confiés.- Être le point d'entrée opérationnel sur son domaine d'activité pour les partenaires internes ou externe.- Assurer le suivi budgétaire de sa mission, en lien avec sa Direction.- Diffuser l'information nécessaire sur son domaine auprès des collaborateurs de la Métropole.- Produire des écrits, des rapports, concevoir des études.- Produire les procédures liées à son activité et garantir leur mise à jour.
c) Pilotage de projet/dossiers	<ul style="list-style-type: none">- Participer au pilotage quotidien d'un projet.- Participer aux appels d'offre, auditions et sélections des assistants à maîtrise d'ouvrage et prestataires.- Collaborer avec les assistants à maîtrise d'ouvrage et prestataires.- Réaliser des points réguliers, formels ou informels, avec ses responsables hiérarchiques sur les projets qu'il gère.

5. ACTIVITES DETAILLEES DU POSTE

La Direction de l'environnement assure depuis 2018 la mise en œuvre de la politique en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

Le nombre d'opérations transférées à la Métropole, ou dont la Métropole a pris la maîtrise d'ouvrage, croit de manière très significative chaque année.

Le chargé de mission a la charge d'un portefeuille d'opérations liées à la Gemapi, avec un haut degré d'autonomie et dans une logique partenariale, sur son périmètre d'expertise au sein du service Gemapi-Eau.

Participer à la mise en œuvre opérationnelle de la compétence GEMAPI

- Suivi technique, juridique et financier des études et travaux des projets métropolitains et locaux portés par la Métropole ou par ses partenaires : projets de zone d'expansion de crues, de réouverture de cours d'eau, de renaturation et restauration de milieux humides, etc.,
- Réalisation d'un état des lieux détaillé et à l'élaboration de la programmation des investissements ; sollicitation des financements le cas échéant ;
- Assurer la représentation technique de la Métropole dans les réunions de suivi de projet avec les équipes techniques et parfois les élus ;

Renforcer la dynamique partenariale avec l'ensemble des acteurs du territoire métropolitain et à l'échelle du bassin versant (syndicats, communes, EPT, départements...) et l'Etat :

- Suivi de l'action technique et financière des syndicats de rivière, porteurs de SAGE, de l'EPTB Seine Grands Lacs, du comité de bassin ; préparation des interventions des élus dans les instances ; préparation des conventions.
- Contribution à l'animation du groupe de travail d'élus dédié à la GEMAPI, et de réunions techniques de haut niveau ;
- Participation à l'animation des réseaux d'acteurs de la Gemapi

Contribuer aux réflexions stratégiques, notamment dans le cadre du Scot et en matière de « Nature » et de biodiversité ; contribuer à l'atteinte des objectifs de qualité du SDAGE.

6. OBJECTIFS ET ENJEUX DU POSTE

- ✓ Assurer la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie métropolitaine en matières de Gemapi.
- ✓ Contribuer à renforcer la réduction du risque d'inondation, la résilience du territoire et la valorisation du cadre de vie des habitants.

7. FACTEURS D'ÉVOLUTION DU POSTE

- ✓ Élargissement des domaines d'intervention de la Métropole, impliquant de développer de nouveaux programmes d'action et de nouveaux partenariats au sein d'un écosystème public et privé complexe.
- ✓ Complexification des législations et procédures applicables, multiples partenariats croisés, logique de partenariats publics/privés.
- ✓ Accroître la visibilité de la métropole vis-à-vis des habitants afin d'assurer une plus grande proximité.
- ✓ Dématérialisation, digitalisation et évolution des outils et processus de gestion des différents domaines fonctionnels.
- ✓ Évolution de l'organisation de travail du fait du recours croissant aux solutions de communication et de réunion à distance (maîtrise des outils de conférence téléphonique, de réunion à distance, etc.).

8. INTERFACES PRINCIPALES DU POSTE

- ✓ **En interne** : avec l'ensemble des élus, services et directions de la Métropole.
- ✓ **En externe** : avec les élus, représentants des institutions publiques et des acteurs privés partenaires, citoyens

9. FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS DU POSTE

- ✓ Savoir travailler en transversalité et avec agilité.
- ✓ Être reconnu comme un bon expert du domaine et faire preuve de pédagogie
- ✓ Innover. Agir avec anticipation et réactivité.
- ✓ Contribuer aux projets transverses de la Métropole, internes ou externes.
- ✓ Faire preuve de résilience et de continuité dans l'action.

10. CONDITIONS D'ACCÈS AU POSTE ET EVOLUTION ENVISAGEABLE

- Niveau d'étude souhaité : bac+ 5
- Formation requise : dans le domaine de l'eau, des milieux aquatiques, de l'assainissement ou de l'environnement. Profil ingénieur. Aisance rédactionnelle et maîtrise des logiciels de bureautiques indispensables (Word, Power Point, Excel)
- Années d'expérience (minimale) dans le poste visé ou équivalent : 5-10 ans dans le domaine de l'organisation de l'eau, des milieux aquatiques et de la biodiversité ; spécialiste de l'étude du cycle de l'eau et assainissement ; Expérience dans le suivi de demandes de subventions et des marchés publics
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales, des enjeux et des évolutions de l'intercommunalité, en particulier en Île-de-France ; connaissance des acteurs de l'eau du bassin Seine Normandie
- Des compétences juridiques et/ou financières et la connaissance des évolutions législatives récentes dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques seraient un plus.

11. MODALITES DE RECRUTEMENT

- Candidature (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à : recrutement@metropolegrandparis.fr avec impérativement la référence « MGP121 CM052 »
- Cadre de catégorie A, filière technique, cadre d'emploi ingénieur territorial
- Recrutement statutaire, à défaut contractuel (contrats de trois ans).
- Sujétions liées au poste : réunions, déplacements sur le territoire métropolitain
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois.
- Poste à pourvoir dès que possible.

12. ACCES

- Métropole du Grand Paris – 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)